

Lou Badaou

N° 20 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2011

**2011 : communautés de communes
Le Val de Rancure fusionne avec ILO**

2010 : fête du costume bas-alpin



Un an de réalisations et travaux

**La vie du village,
de l'école et des associations**

Lou Badaou

N° 20 - Bulletin municipal du Castellet

janvier 2011

Sommaire

- 3 **Le mot du maire**
- 4 **ILO, une nouvelle communauté de communes**
- 6 **La vie de la commune**
 - 6 Carnet blanc, carnet rose
 - 7 Carnet noir, nouveaux habitants, succès aux examens
- 8 **Informations pratiques**
- 10 **Réalisations et travaux de la municipalité en 2010**
- 14 **Le tri des ordures ménagères**
- 16 **Rétrospective 2010**
 - 18 L'école
 - 20 Le village
- 26 **1^{er} août 2010 : fête de Castellum**
 - 26 Les animations
 - 28 Musiques et danses traditionnelles
 - 29 Exposition : le costume bas-alpin
- 31 **Pluviométrie**
- 32 **www.le-castellet.fr : cliquez, cliquez, cliquez !**
Fontaines & Lavoirs en Val de Rancure

TLP sur le canal 107 du satellite FRANSAT

Désormais TLP, chaîne de télévision locale de Manosque, peut être reçue partout, sans zone blanche due au relief, grâce à sa diffusion sur le canal 107 du satellite FRANSAT. Avec un "pack décodeur numérique FRANSAT" et une parabole tournée vers le satellite ATLANTIC BIRD™3, on accède en outre gratuitement aux 19 chaînes TNT nationales et à leur version HD, ainsi qu'à de nombreuses chaînes locales et régionales, sans engagement, ni abonnement.

Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet.

Directeur de la publication : Henri Garcia

Rédaction et conception : Annie Giraud, Serge Klutchnikoff

Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Imprimé par nos soins



Le mot du mairie

Mes chers Concitoyens,

C'était le samedi 22 janvier à l'occasion des traditionnels vœux du maire, la salle des fêtes du Castellet était pleine ; des bénévoles motivés avaient mis les petits plats dans les grands et j'avais l'impression que les administrés, les élus, les responsables d'associations de la commune ou des communes voisines étaient en train de passer une bonne soirée. Pourtant je savais que j'avais oublié quelque chose ; mais quoi ? J'avais pensé dans mon discours à saluer toutes les personnalités, j'avais bien fait un rapide bilan de l'année 2010 et un premier aperçu des projets de 2011, je n'avais pas oublié les divers remerciements : les associations qui s'étaient investies sur la commune, les pompiers, les gendarmes et les élus de proximité qui nous conseillent et accompagnent nos dossiers tout au long de l'année. C'est vrai que je m'étais trompé dans le prénom de notre employé communal... je l'avais prénommé Philippe alors que tous savent qu'il s'appelle Franck mais je pense que les personnes présentes auront rectifié d'elles-mêmes...

Maintenant je sais ce que j'avais oublié : j'avais oublié de remercier nos gouvernants, ceux qui ont fait bâtir un hôpital moderne à Manosque mais qui refusent d'y mettre un service de réanimation ; ceux qui ont envoyé, en septembre, dans les écoles, des enseignants avec un diplôme de master mais sans aucune formation professionnelle ; ceux qui exigent que le budget des communes soit équilibré mais qui établissent celui de l'État avec toujours plus de déficit ; ceux qui taxent les ordures ménagères et qui annoncent que cette taxe, la TGAP, sera multipliée par quatre dans les quatre années qui suivent ; ceux qui ont créé la taxe sur l'eau potable et sur les eaux usées ; pourtant, si je me rappelle bien, ces services, ceux des ordures ménagères, de l'eau potable et de l'assainissement, sont assurés par les communes... Les communes deviendraient-elles donc, de façon insidieuse, des percepteurs de l'État ?

Que l'année 2011 vous apporte santé et bonheur pour vous et vos proches.

*Votre dévoué
Henri Garcia*

Réalisations 2010

Texte Henri Garcia

Les réalisations de 2010 s'établissent sur trois axes : la commune, le S.I.V.U. du regroupement pédagogique et la communauté de communes du Val de Rancure.

Dans le cadre de la commune

- Au niveau de la commune, en 2010 nous avons signé les actes d'achat de la source de Laga pour la somme de 52 784 €, frais d'acte compris et 70 % ont été subventionnés par le Conseil régional. Après cet achat nous avons pu réaliser des travaux de sécurisation et de mise en conformité du captage par la mise en place de drains et la construction d'une chambre de captage qui permet d'abriter des cuves de décantation et les compteurs. Coût des travaux : 57 130 € dont 20 % ont été financés par l'Agence de l'eau.
- Pour sécuriser le village, deux coussins berlinois ont été posés vers la sortie est du village, un autre le sera prochainement vers la sortie ouest. Coût des coussins et des panneaux routiers : 4 340 €.
- Cette année encore nous avons investi 33 000 € dans les logements communaux. Une toiture a été changée, des volets et des radiateurs ont été remplacés, des fenêtres à double vitrage ont été installées ; ainsi sept appartements ont été rénovés en partie pour le bien de nos locataires bien sûr, mais aussi dans le but de conserver notre patrimoine immobilier en bon état. Les loyers de nos dix-sept logements sont très importants pour notre budget et nous permettent d'avoir une trésorerie saine.
- 7 000 € ont été nécessaires pour mettre des

vannes de sectionnement sur le réseau d'eau et pour réparer des fuites. Et il a fallu encore 16 000 € pour raccorder les nouvelles constructions des Itardes aux réseaux humides et secs.

- Nos employés communaux travaillent beaucoup et il a fallu investir près de 6 000 € dans l'achat d'outils divers.

Dans le cadre du SIVU

- Au niveau du SIVU qui gère nos deux écoles, nous n'avons pas fait de gros travaux mais nous avons acheté pour 14 000 € de mobilier : environ 8 000 € pour l'école primaire de Puimichel et 6 000 € pour l'école maternelle du Castellet. Sur cette somme, l'État nous a subventionnés pour environ la moitié dans le cadre de la solidarité rurale.

Dans le cadre de la Communauté de communes

- La Communauté de communes du Val de Rancure a investi 4 000 € dans l'achat d'une estrade d'intérieur et 70 000 € dans la rénovation d'un stade multi-activités pour remplacer le terrain de tennis devenu trop vieux et impraticable. Dans ce dernier projet, le Conseil régional nous a financé la moitié de son coût. Une formidable action en faveur des jeunes !

Projets pour 2011

Texte Henri Garcia

Comme pour les réalisations de 2010, les projets pour 2011 s'articulent sur les trois mêmes axes : la commune, le S.I.V.U. du regroupement pédagogique et la communauté de communes ... Intercommunalité du Luberon Oriental (ILO).

Dans le cadre de la commune

- Mettre le dernier coussin berlinois.
- Rehausser de trois mètres le grillage du nouveau stade afin de diminuer la gêne pour le voisinage.
- Entreprendre les travaux dans la rue des Jardins (derrière l'école) jusqu'à la rue du Four vieux : reprise des réseaux d'eau potable et d'eau usée ; création d'un réseau d'eau pluviale. Reprise en V du profil de la voirie. Coût estimé : 150 000 €.

- Établir à la source de Laga les périmètres de protection autour du captage pour être conforme à la réglementation actuelle.

- Acheter un second véhicule pour nos employés communaux qui utilisent trop souvent leur voiture personnelle : le Conseil régional devrait pouvoir nous aider à 80 % dans le cadre du Fonds de Solidarité locale.

- Depuis longtemps nous souhaitons créer une

petite aire de jeux pour les tout jeunes enfants. Ce projet, bien aidé par la Région, se heurte à la difficulté de trouver un terrain approprié mais peut-être que ce problème va bientôt se solutionner.

Dans le cadre du SIVU

- Dans le cadre du SIVU nous prévoyons aussi de rehausser le grillage qui entoure la cour de l'école. Mais la meilleure nouvelle est que nous allons acquérir un terrain pour lancer le projet de la construction d'une école au Castellet, une école moderne, adaptée aux élèves de la maternelle de notre vallée. C'est le début d'un projet ambitieux mais nécessaire maintenant : en effet nous savons que notre regroupement pédagogique fonctionne bien et qu'il a pérennisé nos établissements.

Dans le cadre de la Communauté de communes

- Le Val de Rancure n'existe plus en tant que Communauté de communes ; il a fusionné avec l'Intercommunalité du Luberon Oriental (ILO). Nous sommes maintenant huit communes liées par un même avenir : Entrevennes, La Brillanne, Le Castellet, Oraison, Puimichel, Saint-Maime, Villeneuve et Volx avec presque 14 000 habitants. Certes, les élus du Castellet ont un peu traîné les pieds pour accepter cette fusion. Mais ce n'est pas l'entité ILO qui les gênait et encore moins de travailler avec une communauté qui correspond plus ou moins à notre bassin de vie. C'est plutôt l'insistance de l'État qui exige que toutes les communes adhèrent à une communauté, qui exige que ces communautés soient composées d'au moins une

trentaine de communes pour notre département sans tenir compte de la spécificité de celui-ci : ruralité, relief très vite montagneux, faible démographie et réseau routier rendant les communications assez difficiles.

Quoiqu'il en soit, la démocratie et le bon sens ont parlé et les élus castelliens sont prêts à travailler sans aucune arrière-pensée car, outre la solidité financière, la nouvelle communauté nous apporte une solide équipe de techniciens très qualifiés qui nous aidera dans le montage des dossiers et le suivi des travaux.

Voici les différents projets dans lesquels ILO pourra nous aider :

- Prendre en charge une partie du coût des travaux de la rue des Jardins (toutes les dépenses qui concernent l'eau potable et l'eau usée).
- Prendre en charge toutes les dépenses pour Laga (périmètre de protection et clôture).
- Étude de la Z.D.E. (zone de développement de l'éolien) qui sera suivie par une réunion publique pour informer la population.
- Changer les buses du passage du gué sur le Rancure sur la route qui mène à la déchèterie (remplacer les deux buses de 80 cm de diamètre par des éléments de section beaucoup plus importante).
- À l'étude : un garage intercommunal pour abriter le matériel commun à nos trois communes (tracto-pelle, podium, estrade d'intérieur, tables et bancs) et qui appartient maintenant à ILO. En accord avec notre nouvelle intercommunalité ce matériel restera dans notre vallée.

Fusion des deux Communautés de communes

ILO, dans un souci de transparence, a tenu à rassurer les habitants de l'ancienne CCVR sur les conséquences de la fusion.

- ILO rappelle tout d'abord que la fusion s'est effectuée de façon totalement démocratique.
- ILO n'augmentera en aucune façon les impôts locaux des particuliers, puisque le financement de ses structures est assuré par la *Contribution économique territoriale* (qui a remplacé la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2010).
- ILO exerce l'ensemble des compétences des deux anciennes Communautés de communes. Ainsi les compétences sont désormais les suivantes :
 - Aménagement de l'espace - Développement économique - Voirie d'intérêt communautaire

- Protection de l'environnement ; élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés - Logement - Eau et assainissement
- Accueils de loisirs - Accompagnement pédagogique des écoles maternelles - Éclairage public
- Tourisme - Énergies renouvelables - SIG
- Activités et équipements culturels - Matériel commun pour les manifestations sportives, culturelles et festives - Transports scolaires.
- ILO étant intégré au *Schéma de Cohérence territoriale* de Manosque, les trois communes d'Entrevennes, Le Castellet et Puimichel en font donc désormais également partie.
- Enfin deux représentants pour chacune de nos trois communes d'Entrevennes, Le Castellet et Puimichel sont entrés au Conseil communautaire composé en tout de 34 délégués élus.

La vie de la commune

Carnet blanc

Une seul mariage a été célébré au Castellet en 2010.

• Le 17 juin Thierry Gouyette et Séverine Crusson se sont dit *oui* devant M. le Maire. Ce jeune couple est installé aux Itardes. Et bien sûr tous nos vœux de bonheur les accompagnent.



Carnet rose

Une pléiade de naissances est à noter dans notre village l'année passée, chez des résidents du Castellet ou dans des familles de résidents. Tous ces nouveaux-venus n'habitent donc pas sur place, mais tous font le bonheur des familles.

• 4 janvier : Lounès, fils d'Alexandra, petit-fils de Marc, arrière-petit-fils de M. et M^{me} Jean Novara qui ont leur maison à la sortie du village, en direction de Puimichel.

• 1^{er} février : Luna, fille de Julien et de Lucie, première petite-fille de Pascale et de Frédéric Boutin, première arrière-petite-fille de Lucienne et Edmond Pelleautier et de Claudine Boutin.

• 16 avril : Clarisse, premier bébé au foyer de Jean-Charles et d'Emilie qui demeurent à Chaudon-Norante, petite-fille de Martine et Edmond Moutier et arrière-petite-fille de Mimi Armelin.

• Le 9 mai est né Élie, premier bébé de Julien et Anne d'Oraison et le 7 juillet est né Léo, fils de Céline et Dominique, petit frère de Mathieu, de Briançon. Ces deux enfants sont les petits enfants de Patrick et Annie Jeanson de l'atelier AMGC et les arrière-petits-enfants de M^{me} Jeanson qui demeure au Castellet.

• 21 mai : Elsa Klutchnikoff, sœur de Paulin, fille de Sylvaine et Nicolas, petite-fille de Marie-Paule et Serge qui demeurent dans la Coussière.

• 24 mai : Flavie est née à Casablanca au Maroc, elle est la fille de Caroline Olifant et d'Hervé Jacqz et la petite sœur de Coralie. Cette famille qui habite aux Bachelas est au Maroc pour quelques années.

• 8 juillet : Anaëlle Poirier, fille de Ludvina Poirier qui habite rue du Canal et de Jean-Christophe Chuyen, petite-fille de Jean-Marc Poirier et Muriel Fonteyne domiciliés à Vinon sur Verdon et de M. et M^{me} Fernand Chuyen qui demeurent aux Itardes.

• 14 septembre : Eloan, fils d'Anaïs Bonnafoux et d'Alexandre Burle qui habitent Le Lauzet, petit-fils de Marielle Bonnafoux et arrière-petit-fils de Christiane et Gaby Bonnafoux.

• 4 novembre : Kyllian, fils de Benjamin et d'Alexandra, petit-fils de Josy et Christian Lungo et arrière-petit-fils de Pierre Bigotto. Killian est aussi l'arrière-petit-fils d'Armande Lungo qui habite Sainte-Tulle.

• 12 novembre : Guilia, fille de Daisy Blanc et de Guillaume D'Ascoli, petite-fille de Marianne et Robert Blanc qui résident dans la Carrière, à l'angle de la rue du Four-Vieux.

• 8 décembre : Ysée, fille de Thomas et Lise Regnier, petite-fille d'Anne-Laure et Maurice Regnier qui viennent fidèlement à l'Humeaudière, rue de la Calade.



Succès aux examens

Cette année encore les jeunes du Castellet ont brillé par leurs résultats scolaires ou universitaires. Nous sommes donc particulièrement fiers de :

- Julien Cordier qui a réussi au baccalauréat STI électro-technique.
- Renaud Machu qui a obtenu son BEP "MVM"
- Yann Chuyen titulaire du brevet des collèges.
- Marie Mistral qui a réussi le brevet national de jeune sapeur-pompier.



Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs familles dans notre village cette année et nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous :

- Dans la rue des Jardins, Alice Baille et Frédéric Fachiana.
- Dans la rue des Jardins, Maryse Ricaud et sa fille Laury Bonzon.
- Aux Itardes, Jean-François Gambino et Sophie Duduy et leur fils Paolo ainsi que Romain Véreux.
- Dans la Coussière, Stéphane Zwojczyk et Laetitia Raynard et leurs trois enfants, Darkhan, Benjamin et Lugdivine ainsi que Karine Vacance et sa fille Tatiana.
- Dans la Coussière, Robert Azera.
- Dans la Coussière, Magali Almeida (chez M. et M^{me} Valenza).
- Dans la Coussière, Christine Bonnafoux et ses filles Lucile et Lisa Curnier.
- Au chemin du Vignaret, Sandrine Murillo.
- À Combe-Croix, Annie Garnoix.
- Aux Bachelas, Emilie Lefebvre et Simon Perez et leurs deux enfants.
- Aux Bachelas, Marie Cintract et Bertrand Malmenaide.



Carnet noir

- Le 22 janvier : Marie Guirand est partie à l'aube de ses 90 ans, quelques jours seulement après son frère Louis. Native de Puimichel, elle demeurait au Castellet depuis 1953 avec sa famille qu'elle a toujours su lier solidement à travers son amour et sa foi. A son frère Joseph, à sa fille Marie-Claire, à son gendre André et à ses trois petits-fils Benoît, Pierre et Frédéric nous disons notre tristesse et notre souvenir d'une femme courageuse, attentive aux autres et généreuse.
- Le 10 mai : Christine Bucko veuve Kubacki a été enterrée dans le cimetière du Castellet aux côtés de son époux Julien décédé en 2005.
- Le 17 mai : Gérard Parigi venait d'avoir 70 ans quand il a été emporté dans son sommeil. Depuis de nombreuses années il venait avec Andrée Courtois et leurs enfants dans leur résidence de la Coussière. Notre souvenir attristé.
- Le 30 juin : Gaston Guigues, 75 ans, était né au Castellet, seul garçon d'une famille de quatre enfants. D'une droiture inflexible, il s'est toujours placé au service de sa nation (service militaire en Algérie), de son village (employé municipal jusqu'à sa retraite en 1995) et de la communauté (pompier volontaire à Oraison de 1967 à 1990). Terrassé par une longue maladie, il manque beaucoup à ses deux sœurs, à ses nièces et neveux, mais aussi à tous les gens du village qui garderont le souvenir d'un être discret, modeste, presque timide, mais d'une serviabilité et d'une gentillesse exemplaires.
- Le 20 juillet : Jean-Bernard Machu, 57 ans, était né à Phnom-Penh et avait grandi à Marseille avec ses quatre frères et ses deux sœurs. Installé à Oraison et travaillant aux cartes postales, il avait été embauché le 1^{er} août 1995 par René Barras comme employé municipal au Castellet. Au terme d'une maladie sournoise et pernicieuse, il nous laisse un grand vide et une immense tristesse. Nous pensons très fort à sa maman, à Edith son épouse, à Denis, Aurélien et Renaud ses enfants adorés et à Laura sa petite-fille chérie.
- 7 août : Gilles Coriandre, 53 ans, était né à Aime en Savoie où il aimait à retourner et où il nous a quittés, terrassé par une crise cardiaque alors qu'il partait en randonnée. Fils de Jean-Louis et Odette qui sont installés au village depuis leur retraite, il venait, enfant, avec sa sœur Sylvie, voir ses cousins Olivier et Jean-Jacques Laurent. A sa compagne, Marie-Claire, à ses parents et à toute sa famille déjà durement touchée, nous présentons nos condoléances sincères et attristées.
- Le 27 septembre : Gabrielle Magnian, la doyenne du village, 96 ans, originaire de Paris, s'était installée au Castellet en 1970. Après le décès il y a quelques années de son époux Henri, la perte au printemps dernier de son fils Daniel lui a donné le coup fatal. Sincères condoléances à son frère Jean, sa petite-fille Céline, son arrière-petit-fils Sacha et son neveu. Et nous garderons d'elle le souvenir de son élégance dans sa mise et son comportement et de son extrême gentillesse.



Infos pratiques

Mairie

La mairie du Castellet est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.
Informations : Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 04 92 79 62 38 - E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Bus

Le mardi matin un bus passe au Castellet à 9 h 10 (arrêt sur la place du Barri) pour permettre aux résidents de se rendre au marché d'Oraison. Retour à 11 h 30 d'Oraison. Tarif : 2,00 € l'aller-retour.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue toute l'année le lundi et le vendredi matin. En juillet et août une tournée supplémentaire a lieu le mercredi matin. Pensez aussi à trier le plastique, le verre et le papier dans les conteneurs installés au point tri. D'autre part la déchetterie est ouverte au public le mardi matin de 9 heures à 12 heures et le vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures, ainsi que les premiers samedis du mois de 9 heures à 12 heures.

Ramassage scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et la fusion de la CCVR avec la communauté de communes ILO, le transport pour les enfants scolarisés au collège d'Oraison est devenu gratuit, cette activité faisant partie des compétences de notre nouvelle communauté de communes. C'est donc, pour les familles une économie non négligeable de 150 € par an et par enfant.

Garderie, transport et cantine

Pour le confort des parents travaillant en dehors du village, la garderie fonctionne de 8 heures à 18 heures. Et pour les enfants de Puimichel, Virginie Plauchud assure le transport scolaire entre les deux villages. Cela vaut également pour les jeunes Castellians inscrits en primaire à Puimichel. Ce transport est gratuit pour les enfants. En ce qui concerne les enfants du Castellet scolarisés à Entrevennes, leur transport est assuré par les employés municipaux d'Entrevennes, gratuitement là aussi.

Prix du repas : 3,00 € pour la famille - Tarifs garderie : 1 € le matin, 2 € le soir, 45 € par trimestre pour un enfant et 80 € par trimestre pour deux enfants.

Téléphones utiles

Gendarmerie :	04 92 78 60 09	Infirmiers :	
Pompiers :	18 ou 112	- Petit David	04 92 79 82 58
Urgences SAMU :	15	- Bondil Christine	04 92 75 35 31
Centre anti-poison Marseille :	04 91 75 25 25	- Bouchet Cécile	06 22 34 06 20
Taxis :		- Autric - Izard - Bremond	04 92 78 76 41
- Alizés :	04 92 78 70 67	- Cabinet Conseil - Lamy	04 92 74 39 09
- Boudouard :	06 08 71 15 49	- Cano Joël	04 92 79 80 98
- Conte :	06 07 69 51 16	- Doyen Christine	04 92 75 35 31
- Frank :	04 92 79 91 03	- Geissner Bruno	09 71 38 00 52
- Pascal :	06 27 11 54 13	- Motius Monique	04 92 79 80 98
Ambulances :		- Myers Anne-Laure	04 92 79 80 98
- Alizés :	04 92 78 70 67	Kinésithérapeutes :	
- Frank :	04 92 79 91 03	- Deforges Carinne	04 92 79 94 82
Médecins :		- Devillières Francis	04 92 78 61 98
- Rambert-Er-Travers :	04 92 78 60 27	- Garnier Fabrice :	04 92 79 94 82
- Boffety-Saez-Amphoux, Karpoff :	04 92 79 93 87	- Joselet Joëlle :	06 72 87 84 62
Pharmacies :		- O.R.K.I. (SCM) :	04 92 78 61 98
- Toche :	04 92 78 60 46	- Santucci Jean-Luc :	04 92 79 94 82
- Vittenet :	04 92 78 71 73	- Tiprez-Panabières :	04 92 78 81 98

Programme du comité des fêtes pour 2011

Le comité des fêtes organise régulièrement des animations dans le village. Voici un avant goût des manifestations prévues jusqu'à l'été 2011.

- samedi 5 février : traditionnelle sortie vers une station de ski - déplacement en bus. Cette sortie s'adresse aussi aux non-skieurs qui veulent passer une journée de détente.
- dimanche 6 mars : loto à la salle polyvalente
- dimanche 15 mai : sortie "Le Train des Pignes" (en attente de confirmation)
- jeudi 2 juin :
 - messe à 10 heures
 - apéro à 11 h 15
 - concours de boules à 15 heures
 - loto à 17 heures
- samedi 2 juillet : fête votive du village avec concours de boules et repas (modalités à définir).

Le comité des fêtes se réserve le droit de modifier ces dates.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien actif et sans réserve ainsi que la population du Castellet qui participe à toutes les manifestations.

Chats errants : poursuite de l'opération

Depuis 2009 une campagne de lutte contre la prolifération des chats errants a été engagée par la municipalité grâce à une convention signée entre la commune, l'association AEVANA et le cabinet vétérinaire d'Oraison. Cette campagne est assurée essentiellement par Sauveur Civiletti (mais Annie Giraud et Bernadette Giraud ont très largement œuvré pour la mise en place de cette opération et pour le repérage des chats errants). La municipalité les remercie du reste pour leur efficacité. Rappelons que le projet consiste à limiter la prolifération par stérilisation des mâles ou des femelles, les chats étant attrapés en douceur, sans la moindre violence et relâchés après l'intervention vétérinaire.

Cette campagne de stérilisation a été couronnée de succès en 2009 avec onze chats traités. Et le fait qu'en 2010 seulement deux chats aient eu à être amenés chez le vétérinaire prouve qu'une action de ce type est largement efficace. Aujourd'hui le village est quasiment débarrassé de ce problème, ce qui ne signifie pas qu'il faille relâcher la vigilance, bien au contraire. C'est en réagissant immédiatement qu'on évitera toute nouvelle prolifération. N'hésitez donc pas à contacter Annie Giraud ou Sauveur Civiletti si vous repérez des chats errants dans votre quartier.

Sauveur Civiletti : tél. 04 92 79 62 94
port. 06 72 45 68 91

La bibliothèque communale du Castellet en quelques chiffres

- 2001 : ouverture de la bibliothèque aménagée dans une partie de l'ancien presbytère. La réhabilitation de l'édifice et l'équipement ont été entièrement subventionnés par le Conseil général et le Conseil régional.
- 700 : nombre de livres laissés en dépôt par la Bibliothèque départementale de prêt dont 500 sont renouvelés trois fois par an.
- 960 : nombre d'ouvrages appartenant à la commune qui proviennent de dons ou d'achats.
- 5 : nombre de livres pouvant être empruntés pour une durée d'un mois, des prolongations sont accordées à la demande du lecteur.
- 0 : rien à déboursier puisque l'inscription est gratuite pour les habitants du Val de Rancure
- 41 : nombre de lecteurs inscrits en 2010
- 295 : nombre de livres empruntés en 2010
- 324 : somme en euros dépensée pour l'achat de livres en 2010

Pour obtenir un ouvrage en particulier, il suffit de demander à la bibliothèque, une navette de la BDP peut passer tous les mois. Nous remercions tous ceux qui donnent des ouvrages.

Réalisations et travaux 2010

Petit tour d'horizon non exhaustif des différentes réalisations et des travaux conduits par la municipalité pour améliorer la qualité de vie dans notre petite communauté. Et un coup de chapeau au passage aux différents intervenants, en particulier nos employés municipaux pour leur implication quotidienne afin d'arriver au résultat souhaité ! Il n'y a pas eu de grands projets en 2010 – à l'exception de la station de pompage auprès de la source de Laga – mais une somme de petites interventions de ci de là qui n'ont eu de cesse au fil des mois de vous rendre la vie plus facile, d'améliorer notre beau village et surtout d'en assurer un maximum de sécurité.



La neige n'est pas un souci dans le village depuis que Benoît Gouin dispose d'une lame pour son tracteur.



Les garages de la Coussière avaient été livrés fin 2009, mais le parking a été goudronné en janvier.



Début mars des travaux sur le réseau d'eau ont dû être entrepris dans la rue de la Carrière.



La tracto-pelle intercommunale a créé une ligne de plantation pour sécuriser une entrée aux Itardes.



Par la même occasion elle est venue arracher les racines d'un pin précédemment abattu.



Les employés municipaux ont assuré le curetage des canaux d'arrosage en l'absence d'une ASA active.



Nos employés, toujours, ont remis en valeur une promenade inaccessible depuis 30 ans. Bonheur !



Ils ont construit un muret autour du tableau électrique, place du Barri, et mis une barrière de sécurité.



Profitant du printemps, ils ont également fait des travaux de jardinage dans tout le village.



Et voici le résultat quelques semaines plus tard avec une magnifique végétation multicolore.



Le vieux terrain de tennis a été rasé, le sol remblayé, aplani et damé pour permettre l'installation...



... d'un complexe multisport clés en mains. Un superbe équipement pour le bonheur des jeunes.



Travaux de pose d'une grille devant une ouverture dans un mur de la cour de l'école pour la sécurité.



Et fabrication d'une fermeture automatique astucieuse du portail de cette école avant la rentrée.



Mise en place de coussins berlinois et de barrières anti-évitement pour réduire la vitesse des véhicules.



Et un deuxième coussin un peu plus loin pour contenir les vellétés de réaccélération dans le village.



Un pin menaçant des toitures a été abattu dans la Coussière devant le pointis. Sécurité encore !



Un chemin d'accès incendie (on est en zone rouge) a été ouvert dans le vallon de la Fouent.



Un énorme mûrier cassé par une mini tempête a été taillé devant une résidence de la Coussière.



C'est certes moins vert qu'avant, mais c'est plus clair, on voit mieux la maison... et tout danger est écarté.



Pour le confort de tous les utilisateurs des conteneurs de tri sélectif, nos employés ont coulé une dalle...



... assurant un nettoyage plus facile et permettant de ne pas marcher dans la boue les jours de pluie.



De gros travaux et de gros investissements ont été entrepris par la municipalité avec l'achat de la source de Laga et la réalisation d'une station de captage d'une source naturelle à huit mètres de profondeur, respectant toutes les normes sanitaires. Ainsi est assurée une alimentation pérenne même en cas de retour de périodes de sécheresse comme on en a connues dans un passé récent. Après les travaux le sol a été remis en état et ensemencé pour permettre à la nature de reprendre au plus vite ses droits.



Nettoyage des rives de Rancure pour dégager les peupliers morts qui menaçaient la passerelle.



Un chemin a été ouvert aux Itardes permettant une circulation aisée aux véhicules d'intervention.



Remise en état par les employés municipaux de l'accès à un gîte communal aux Itardes.



Aux Itardes encore les talus ont été nettoyés, ce qui n'avait pas dû être réalisé depuis vingt ans...

Une planète plus propre

Moins de déchets, plus d'énergie verte

Comment va évoluer ma facture ?

Suite au Grenelle de l'Environnement, le principe du pollueur-payeur va être renforcé. La TGAP ou Taxe générale sur les activités polluantes va augmenter. L'élimination des ordures ménagères étant considérée comme une activité polluante, chacun d'entre nous est concerné par cette taxe. De 13 € par tonne enfouie la TGAP est actuellement passée à 17 €/tonne et continuera d'augmenter jusqu'à 32 €/tonne en 2015. L'objectif de cette mesure décidée par l'État est d'inciter chacun à produire moins de déchets.

Limiter l'augmentation de la facture...

Sur les 500 kg de déchets par personne et par an, plus de la moitié seraient valorisables. La taxe (TGAP) ne s'applique qu'aux ordures ménagères et aux encombrants en vrac. Cela signifie que le tri sélectif reste une des solutions. Pour éviter de jeter plus de déchets dans les ordures ménagères et accroître ainsi les coûts, il existe des solutions complémentaires : le compostage et une réduction de tous les produits à usage unique (lingettes, rasoirs, vaisselle jetable, etc.).

Questions / réponses

- Doit-on laver ses emballages?
 - Non. Les emballages étant lavés durant leur recyclage, ne consommez pas d'eau inutile. Attention : tout emballage plein ou à demi rempli ne sera pas trié et donc non recyclé.
- Comment jeter les cartonnettes ?
 - Tout comme les bouteilles en plastique, les emballages en carton doivent s'écraser à plat*. Attention : ne mettez pas les cartonnettes les unes dans les autres, elles ne seraient pas triées.
- Comment jeter les emballages en métal ?
 - Les cannettes en aluminium s'écrasent également de manière horizontale en non verticale pour les mêmes raisons.

*Afin de faciliter le tri automatique ou manuel, il est préférable d'écraser les objets horizontalement, ils sont plus aisés à attraper.

CCVR, répartition des déchets produits/triés

Année	Déchets en kg	OM	Déchets triés	soit en %
2008	227 910	179 330	48 580	21,32%
2009	208 060	151 780	56 280	27,05%
2010	219 110	162 820	56 290	25,69%

Ces résultats incluent les chiffres de 2010 de la CC-Val de Rancure sauf pour le mois de décembre où (estimations faites sur la base de 2009).

Merci à Charlotte et Jean-Marie, ambassadeurs du tri au SYDEVOM, qui nous ont fourni ces résultats.

Objets recyclés dans la CCVR

Acier : 0,93 t (1 voiture)
Alu : 0,12 t (35 vélos)
Cartons : 25,73 t (106 136 boîtes à chaussures)
Tétrás : 0,68 t (4 536 rouleaux de papier toilette)
PET* : 2,05 (3 717 pulls polaires)
PEHD** : 0,88 t (6 bancs publics)
Verre : 26,06 t (55 716 bouteilles de 75 cl)

*PET = bouteilles en plastique transparentes

** PEHD = bouteilles et flacons en plastique opaque

Satisfecit : cette année encore la CCVR est arrivée en tête de toutes les communautés de communes des Alpes de Haute-Provence pour la qualité du tri.



Énergies vertes

Un mât d'étude a été dressé vers Taillas pour un possible projet d'éoliennes au Castellet.

Ordures ménagères...

Que le tri sélectif doive être un réflexe, personne n'en doute plus. Le bon comportement de tous a des effets directs sur le porte-monnaie de chacun. Tout le monde paie une taxe (de plus en plus élevée) sur les ordures ménagères. Il faut être vigilant pour ne pas faire monter les dépenses, ce qui est le cas chaque fois qu'on ne fait pas le tri... ou qu'on le fait mal. C'est pourquoi il est important

de ne pas mettre n'importe quoi dans n'importe quel conteneur, car les erreurs coûtent cher à la communauté, donc à chacun en définitive ! Pensez aussi à la propreté du village : des conteneurs sont à la disposition des résidents secondaires devant le garage municipal, en bas de la Coussière, pour déposer les sacs le dimanche après-midi. Merci d'y penser.

... et économies

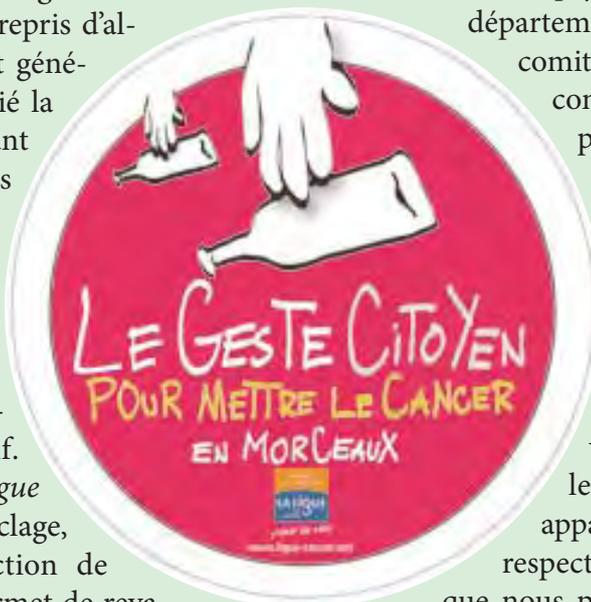
Pour un monde plus propre !

Les déchets coûtent donc très cher. Pensez qu'on peut aussi les réduire à la base, au moment de nos achats. Chacun est libre de refuser les sur-emballages que tentent de nous imposer les industries agro-alimentaires. Préférer des produits au détail ou tout au moins vendus dans de simples sachets plutôt que conditionnés en paquets rigides ou en emballages plastique, c'est primo économiser sur le prix de cet emballage et secundo sur le prix de son élimination. Cela devient un geste citoyen. Déjà certaines associations prônent le boycott des produits trop emballés. Et dans certains pays comme le Canada, la Belgique ou l'Allemagne, on revient même aux bouteilles consignées !

Le tri contre le cancer

L'environnement constitue un enjeu majeur de la lutte contre le cancer. La *Ligue Nationale contre le Cancer* a ainsi entrepris d'allier écologie, citoyenneté et générosité. Dès 1974, elle a initié la collecte du verre, finançant même parfois l'achat des conteneurs. Par la suite, avec l'élargissement du recyclage au papier et aux emballages ménagers, les collectivités locales ont fortement contribué au développement du tri sélectif. Aujourd'hui encore, la *Ligue* s'associe au geste du recyclage, qui contribue à la protection de notre environnement et permet de valoriser une partie de nos déchets, tout en économisant eau, énergie et matières premières. Ainsi, le comité départemental des AHP de la *Ligue* collecte déjà, sur l'ensemble du département les cartouches d'encre et les téléphones portables usagés en vue de leur recyclage. C'est donc tout naturellement que cet organisme s'est tourné vers les collectivités locales de notre territoire pour solliciter un partenariat pour la collecte du verre. Sensibilisés par le caractère citoyen de cette opération, les élus locaux constituant le comité syndical du Sydevom ont

répondu positivement : pour chaque tonne de verre collectée, 2 € sont versés au comité départemental, les sommes récoltées étant affectées à l'aide financière et psychologique des malades du département, et de leurs proches. Le comité 04 de la *Ligue* s'est donné comme priorité le soutien aux personnes. Celui-ci fait partie des axes d'action fixés par la *Ligue Nationale*, avec la recherche et le dépistage. Des études récentes démontrent que chaque année, près de 20 kilos par habitant d'emballages en verre sont encore jetés avec les ordures ménagères. Il appartient à chacun de nous de respecter les consignes de tri, afin que nous parvenions, tous ensemble, à développer ce geste simple qui contribue à la protection de l'environnement, mais devient également un acte solidaire.



Le 22 octobre 2010 à l'hôpital de Digne les Bains, le SYDEVOM a remis un premier chèque, au comité départemental de la *Ligue* contre le cancer, dans le cadre de son partenariat, concernant le verre. Grâce à vous et aux trieurs 4 194 € ont été versés à la *Ligue* pour venir en aide aux malades du département et à leurs familles.

Rétro 2010 - École...

Théâtre en provençal

Le 16 mars les enfants de la maternelle du Castellet sont allés à Digne-les-Bains pour assister à une pièce bilingue occitan/français *Lou Boçut* présentée par la compagnie *La Rampe Tio*. L'association « Animation scolaire d'Oc » organise chaque année la venue d'une troupe grâce aux aides du Conseil général et de la Région. Puis les enfants sont allés pique-niquer à la Réserve géologique (site de Saint-Benoît) dans le jardin japonais.



Permis piéton

La gendarmerie est venue enseigner les règles de sécurité du déplacement à pieds aux enfants de la classe unique de Puimichel. A l'issue de cette formation, les élèves ont passé l'examen. Le 26 mars la cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée dans l'Atrium de la mairie en présence du maire et de deux gendarmes, Bernard Di Lucci (le formateur) et l'Adjudant Vallin, commandant de la brigade territoriale d'Oraison.

Apprendre le tri

Dès le plus jeune âge, les enfants savent reconnaître les couleurs, alors pourquoi ne pas leur apprendre le tri sélectif? Cécile Lediouon et Jean-Marie Albert, ambassadeurs du tri au SYDEVOM, sont venus enseigner aux 60 élèves de Puimichel, Entrevennes et Le Castellet qu'il ne faut pas jeter n'importe comment. Tous les écoliers ont obtenu le diplôme du parfait trieur. Les adultes ne réussiraient pas tous !



... activités et sorties

Découverte d'un four à pain

Les élèves des écoles de Puimichel et du Castellet ont découvert le fonctionnement du four à bois communal du hameau des Bronzets. Lucien Gaubert, boulanger à la retraite, a montré aux enfants comment pétrir la pâte puis comment l'étaler pour réaliser des petits pains, des



pizzas ou des fougasses. Il leur a expliqué le fonctionnement d'une boulangerie traditionnelle au feu de bois. Ensuite les deux cuisiniers du restaurant-bar-épicerie de Puimichel, « Chez Jules », Christophe et Michaël, ont aidé les petits à fabriquer des palmiers. Durant le pique-nique les écoliers ont dégusté les pâtisseries qu'ils avaient préparées.

Accidents domestiques

Les enfants de la maternelle ont été sensibilisés aux risques graves des accidents domestiques. Madame Bonnet, infirmière du collège d'Oraison, est venue leur expliquer les conséquences de toutes sortes d'imprudences (telles que les coupures, les brûlures, les intoxications, les étouffements ou encore les électrocutions) et leur apprendre à composer les numéros d'urgence (15, le 17 ou le 18) en cas d'accident.



Journées du livre

Raphaële Frier, enseignante et écrivain, a fait partager son amour des mots aux 60 écoliers du Val de Rancure dans le cadre des journées du livre-jeunesse organisées par l'association Croq'Livres à Forcalquier. Après le pique-nique dans le jardin public, les enfants ont visité l'exposition des abécédaires réalisés par d'autres écoles, réalisé des collages de lettres avec un peintre et regardé un spectacle, « Histoire à pleine voix ».

Rétro 2010 - École...

Musique classique

Durant l'année scolaire les écoliers de Puimichel ont découvert la musique classique à travers un projet pédagogique financé par le SIVU, la communauté de communes et l'Education nationale. Yann Le Roux, violoniste, Laurent Blanchard, ténor à l'opéra de Marseille et Nicolas Mazmanian, pianiste et compositeur, tous membres de l'ensemble marseillais *Pythéas*,



ont travaillé avec les élèves sur le thème de l'eau. Le 31 mai c'était l'aboutissement de ces mois de préparation avec le concert intitulé « Au fil de l'eau » donné à la chapelle de Puimichel. Le trio *Pythéas* a interprété des œuvres de Gabriel Fauré, Charles Gounod, Vivaldi... Entre les morceaux de musique, les écoliers ont déclamé des poèmes sur l'eau, la rivière, la pluie ou la mer devant des décors réalisés par les petits. Les spectateurs ont largement apprécié le spectacle.

Fête des écoles

L'année scolaire 2009-2010 s'est achevée sur une fête à Puimichel, avec un spectacle des enfants de tous les niveaux axé sur le thème d'une planète qu'il est urgent de préserver. Saynètes, danses et chants se sont succédé et l'on put apprécier le travail de fond des enseignants ainsi que la dextérité des enfants qui avaient réalisé de superbes décors. Bravo encore pour la bonne humeur communiquée à toute l'assistance acquise d'avance.



... activités et sorties

Rentrée 2011

Pour la rentrée scolaire 2011 du regroupement pédagogique du Castellet et de Puimichel, on compte 20 enfants inscrits à la maternelle du Castellet (7 en grande section, 7 en moyenne section et 6 en petite section) dans la classe de Sophie Reymond secondée par Karine Gouin, son Atsem. À Puimichel 18 enfants sont inscrits dans la classe d'Ariane Sédès, secondée, elle, par Patricia Giordano (4 CP, 6 CE1, 4 CM1 et 4 CM2).



Sauver les abeilles

Le 15 octobre un apiculteur du Revest-Saint-Martin, M. André Combe, également écrivain et cinéaste, est venu animer une discussion autour de la disparition des abeilles à la maternelle du Castellet ainsi qu'à l'école d'Entrevennes. Après la projection d'un DVD réalisé pour la télévision, une petite discussion a montré que les enfants avaient déjà bien été sensibilisés au problème par leur institutrice Sophie Reymond.



Préparation de la Noël

Effervescence à la cantine de la maternelle ! les écoliers écoutent Christophe qui a quitté son restaurant à Puimichel pour leur expliquer la fabrication des cookies et autres pâtisseries. Les enfants découpent à l'aide d'emporte-pièces des sapins et des étoiles dans la pâte étalée par Sophie, la maîtresse, et Karine, l'aide maternelle. Chocolats et bonbons colorés viendront décorer ces petits gâteaux qui feront les délices de la Noël.

Rétro 2010 - Village...

Le Rancure a bien coulé

Comme l'année dernière, les Castellianes et les Castellians ont eu le plaisir en 2010 de voir le Rancure couler une bonne partie de l'année, grosso modo de fin janvier à début août. Et de mi-février à fin avril notre torrent avait même un débit assez élevé, ce qui lui a permis d'aller pendant quelques jours jusqu'à Oraison, avant de régresser jusqu'au niveau de la station de lagunage pour la période restante.



De la neige abondante

En 2010 on a eu de la neige aussi ! Et même pas mal, puisqu'il y a eu plus de 16 centimètres de poudreuse répartis sur quatre jours de précipitations. Un beau spectacle pour les adultes, des promesses de réjouissances pour les enfants, mais des soucis pour la municipalité qui doit faire face aux difficultés de circulation. Heureusement tout s'est bien passé et on ne retiendra en définitive que les bons côtés de ces épisodes.

Carnaval des petits

Les restes de neige n'ont pas découragé la vingtaine d'enfants qui sont venus fêter Carnaval au Castellet. Au programme un petit défilé costumé dans les rues du village puis un repli stratégique vers la salle polyvalente bien chauffée où les attendaient des friandises, des gâteaux de toutes sortes et des crêpes à la confiture, mais aussi des jeux et des animations, tout cela préparé par les bénévoles du Comité des fêtes du Castellet.



... événements, vie des assos

Deux sorties "ski"

Près de 80 personnes ont participé aux deux sorties à la montagne organisées par les Comités des fêtes du Castellet, de Puimichel et d'Entrevennes. Cette année les stations d'Orcières-Merlette et des Orres ont accueilli les habitants du Val de Rancure qui ont profité des joies de la glisse pour certains ou d'une journée à la montagne pour d'autres. Pour la deuxième fois consécutive, ces sorties ont rencontré un vif succès.



AG de l'asso Castellum

Le 17 avril l'association Castellum organisait son assemblée générale annuelle pour rendre compte à ses adhérents des actions menées au cours de l'année et de ses résultats financiers. Comme à l'accoutumée cette AG fut suivie d'un repas traditionnel permettant de sceller l'amitié entre tous les membres qui, chacun à sa façon, œuvrent pour le maintien et la préservation du patrimoine de la commune.



Pizza une fois par mois

Appréciant l'accueil qu'il a rencontré dans notre village, suite au souhait du Comité des fêtes (merci Hélène) de le faire venir pour la fête votive, Jean-Claude, le pizzaiolo du camion l'Azzuro, a décidé de venir proposer ses délicieuses pizzas tous les premiers jeudis du mois. Au menu 25 variétés toutes plus succulentes les unes que les autres. À ne rater sous aucun prétexte ! Pour passer votre commande : 06 34 30 81 38.



Rétro 2010 - Village...

Fête de l'Ascension

Au Castellet la fête de l'Ascension est une tradition qui remonte à des temps immémoriaux. Les anciens prétendent même que cela se pratiquait déjà dans la plus haute antiquité, parole de *galéjaire*. L'édition 2010 a connu un franc succès grâce à des conditions météorologiques enfin redevenues excellentes ; et grâce aussi, peut-être, à des bénévoles du Comité des fêtes pleins d'enthousiasme et d'ardeur. À 11 heures, le père Pierre-Jean Grange a officié dans l'église Saint-Pierre devant une assistance fidèle pour la traditionnelle messe de l'Ascension.

En fin de matinée le comité des fêtes offrait le non moins traditionnel apéro devant la salle polyvalente en signe d'amitié à tous les habitants du Val de Rancure qui avaient bien voulu venir nous rendre une petite visite de courtoisie. Et l'après-midi le challenge *René Barras* réunissait tout ce que la région fait de mieux en matière de joueurs de pétanque. Pendant que les sportifs qui avaient investi les moindres rues et ruelles du village pointaient et tiraient avec ferveur et passion, les plus paisibles de la vallée partageaient les tables du loto avec des *estrangers* venus de fort loin : Puimoisson, par exemple, vous connaissez ? De *quines* en *cartons pleins*, les lots s'accumulaient sur les tables de certains, pendant que d'autres désespéraient d'un sort qui ne leur était pas si favorable. Et dehors, ça n'en finissait pas faire des carreaux ou d'aller coller au cochonnet. Ce n'est enfin qu'au soleil couché que les derniers prétendants au challenge *René Barras* ont réussi à se départager, l'équipe Chabert-Aubert battant l'équipe Chabaud-Dubosct. Sur la photo, de gauche à droite Patrick Chabert, Claude Dubosct, Rolland Chabaud et Franck Aubert.



... événements, vie des assos

Aïoli au Grand Pré

Dans le cadre de sa fête de l'Ascension, le Comité des fêtes a proposé le 14 mai dernier aux habitants du Castellet de se réunir au restaurant Le Grand Pré autour d'un aïoli monstre. Grand succès de cette opération puisque la salle du restau était archi pleine. Comme à leur habitude Agnès et Michel ont accueilli tout le monde avec le sourire et ont proposé une cuisine succulente et abondante. À ne pas rater en 2011 !



Gym douce

Notre village du Castellet offre toutes les conditions requises pour le déroulement de cours de gym détente, énergie et relaxation proposés par l'association (loi de 1901) Ô Bien Être les mercredis de 18 h à 19 h dans la salle polyvalente. Grâce aux talents de Gérard Lazeaud, vous pourrez vous remettre en forme dans la joie et la bonne humeur. 3 € la séance.

Contact : 06 07 74 72 98.

Cours de provençal

Pour le maintien de notre patrimoine linguistique, Castellum organise depuis octobre dernier des cours de provençal tous les mardis soirs. La formation est assurée par Richard Magnan, diplômé pour cet enseignement jusqu'au bac et apte à faire passer cet examen. Des places sont encore disponibles. Renseignements : Serge Klutchnikoff (04 92 74 76 14 ou 06 09 95 80 46). Participation 15 € par trimestre.



Jeunes sapeurs pompiers

La promo Major Ledoux Réinaldo (en hommage au formateur décédé en service le 10 juillet 2010) réunit neuf jeunes sapeurs pompiers qui seront formés en trois ans (170 heures de cours au total). Ces jeunes prouvent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots ! Et cette année nous sommes fiers de *notre* Marie Mistral locale qui a réussi son examen en novembre dernier et qui a décidé de poursuivre son engagement. Bravo !

Rétro 2010 - Village...

Fête votive

C'est maintenant une longue et vieille tradition : tous les ans, début juillet, le Comité des fêtes du Castellet organise sa fête votive. Cette année cela a commencé le 3 juillet par une première série du concours de boules suivie de la traditionnelle messe à l'église Saint-Pierre. La pétanque est la reine de cette fête et les mènes se sont poursuivies tout l'après-midi... mais pour ceux que les boules ne passionnent guère, un gigantesque repas servi sur la place du Barri permet de réunir la population autour d'une excellente paëlla, sous les flonflons d'un DJ qui a fait danser toutes les générations dans une ambiance de bonne humeur et de convivialité. La place noire de monde fut bien la preuve que la bonne entente est le plus précieux de tous les biens dans un petit village. Au passage un petit salut à tous les bénévoles qui se sont relayés pour le succès de la manifestation. Une manifestation qui d'ailleurs ne s'est pas limitée au seul samedi. Dès le début de l'après-midi du dimanche 4 juillet, les boulistes se sont à nouveau réunis dans les différentes rues du Castellet pour disputer la deuxième



... événements, vie des assos

(et dernière) partie du concours de pétanque. Pendant ce temps les musiciens du groupe Guess se préparaient pour une animation à partir de 17 heures autour du podium de la communauté des communes dressé sur la place. Malheureusement cela ne ramena qu'une petite partie de la population du village certainement plus attirée par les joies de l'eau au lac des Buissonnades par cette température caniculaire. La manifestation se poursuit en soirée par un apéritif qui attira enfin du monde ainsi que les fidèles élus venus en voisins témoigner de leur attachement à notre village.



Oratoire

Commencée l'an dernier par l'association Castellum, la reconstruction d'un oratoire dédié à saint Marc s'est poursuivie cette année avec les volontaires. L'édifice a été terminé juste avant la période de gel, ce qui implique d'attendre le retour des beaux jours pour terminer les enduits, mettre une grille devant l'ouverture et planter la croix au sommet... avant de confier l'édifice à l'autorité religieuse pour une cérémonie de bénédiction.



1^{er} août 2010

Fête du costume

En quelques années la fête du patrimoine organisée en août par l'association Castellum est devenue incontournable : pour 2010 le thème choisi était le costume traditionnel. Pour la circonstance Castellum a confié au groupe local *Les Fileuses (Lei Fiéllouë)* les danses de fin d'après-midi sur la place du Barri ainsi que la réalisation d'une exposition de costumes anciens et de coiffes en dentelle. D'autres animations étaient prévues pour cette journée de fête : expositions de dessins, photographies, enluminures, stands artisanaux, démonstration de peinture 3D, conférence sur le Moyen Âge et dédicaces de livres.



Une foire artisanale s'est tenue dès 10 heures et jusqu'à 19 heures dans les rues du Castellet, avec château gonflable pour les enfants, promenades à poney et de nombreux stands d'artisanat local.



Arlette Steenmans, artiste-peintre de Puimichel a fait une démonstration de peinture 3D.



Et en fin de journée un apéro monster a réuni tous les participants autour du verre de l'amitié.



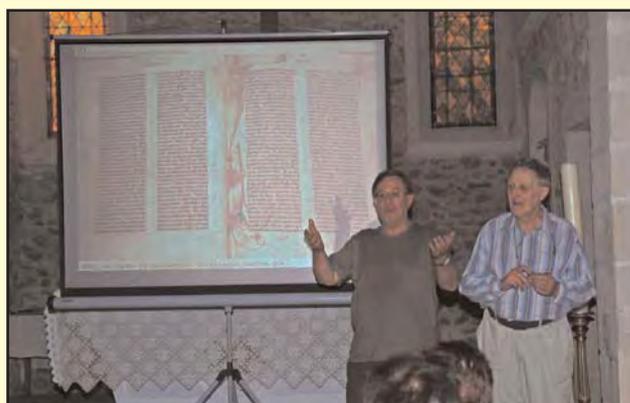
Le calligraphe José Bazzoli a exposé dans l'église Saint-Pierre une partie de ses reproductions d'enluminures du Moyen Âge, sujet en parfait accord avec la conférence de Maurice Régnier.



Au premier étage de la bibliothèque, Laure Garcia, enfant du pays devenue enseignante a dévoilé ses talents d'artiste en exposant une série de ses superbes photographies en noir et blanc.



James Gillant, jeune artiste oraisonnais, a exposé quant à lui des dessins sur papier en fort contraste de noir et de blanc, d'un graphisme pur, à mi-chemin entre art contemporain et bande dessinée.



À 17 heures, Maurice Régnier, résident estival au Castellet depuis une cinquantaine d'années, ex-chercheur au CRNS et chargé de cours à la Sorbonne, a tenu une conférence sur l'enluminure au Moyen Âge.



À l'issue de la journée le groupe des Fileuses (Lei Fiellouë) a investi la place du Barri au centre de tout le public regroupé en cercle pour une heure de musique et de danses traditionnelles.



Au son des galoubets et tambourins et des accordéons diatoniques les danseurs ont entamé les festivités avec Lei chivau frus (Les chevaux fringants), au plus grand bonheur des spectateurs.



Puis le groupe en son entier, paré de ses plus beaux costumes, a fait une démonstration de différentes danses traditionnelles de Haute-Provence, certaines avec des sabots pour toutes chaussures...



... avant de mettre le feu avec des séries de polkas, scottish, quadrilles, rigaudons et autres réjouissances de ce styles, dans toutes leurs variantes, pour mettre un point final avec l' incontournable farandole. Merci !



Grâce à Colette, Suzanne, Marie-Louise et Jeanine, cette superbe et rare exposition a pu se tenir dans la salle polyvalente du Castellet. A l'unanimité un seul regret a été formulé : un jour, c'est trop court !



Comportant uniquement des éléments de costume bas-alpin, cette expo réunissait nombre de pièces anciennes et authentiques, mais aussi quelques restitutions réalisées de main de maître par Les Fileuses.



Une grande partie de l'expo, très émouvante, était consacrée aux vêtements de nourrissons et d'enfants, mis en situation sur des poupons, dans des berceaux et autres parcs d'enfants d'époque.



Sans oublier quelques remarquables chefs d'œuvre de précieuses dentelles patiemment réalisées par nos aïeules. Des pièces aujourd'hui très fragiles et de grande valeur sentimentale pour les familles qui les ont.



Autre sujet remarquable, Lei Fiéllouë ont exposé toute une panoplie de coiffes anciennes ou restituées de différents villages du Val de Durance, mais parfois aussi de plus loin. Là encore des pièces sublimes !



Sublimes encore ces chapeaux ou ces nombreuses petites pièces de vêtements de dessous pour enfants comme pour adultes qui nous font mesurer combien les vêtements ont changé en un siècle.



Mantes, foulards, corsets, gilets, jupes et jupons de toutes sortes et dans tous leurs états constituaient une palette foisonnante et colorée représentative de l'habillement de ces dames du temps jadis.



Un dernier petit regard jaloux sur les bijoux d'antan avant de remercier enfin Eliane Michel, venue dédicacer à la bibliothèque du Castellet son excellent ouvrage consacré au Vêtement en Haute-Provence.

Pluviométrie en 2010

Précipitations en 2010

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24h (mm)
Janvier	58,5	4	30
Février	114,0	10	27
Mars	67,0	6	23
Avril	47,5	9	11
Mai	68,9	9	18
Juin	148,0	7	87*
Juillet	2,5	1	2,5
Août	44,0	3	18
Septembre	38,3	5	11
Octobre	119,5	7	36
Novembre	65,5	8	20
Décembre	84,4	6	20

* 15 juin, jour le plus pluvieux de l'année.

Jours de neige	Neige	Fusion de neige
3 janvier	3 cm	7,5 mm
9 janvier	0,5 cm	2,0 mm
11 février	10 cm	6,0 mm
17 décembre	3 cm	4,5 mm

- Total des précipitations en 2010 : 858,1 mm
- Nombre de jours de pluie : 75
- Nombre de jours de neige : 4

Ces chiffres sont fournis par Lucette Giraud qui s'occupe du poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département, depuis plus de vingt ans. Merci à elle.

Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif) : 08 92 68 08 08 (0,34 € la min).
Internet : www.meteo.fr

L'année 2010 a marqué cinquante ans de relevés quotidiens des conditions climatiques du village du Castellet dans le cadre des statistiques tenues par la météorologie nationale (Météo-France). Ces statistiques sont des données scientifiques précieuses dans le cadre de l'étude de l'évolution du climat. Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des précipitations en un demi-siècle.

Précipitations depuis 1961

1961 :	726 mm	1986 :	589 mm
1962 :	686 mm	1987 :	982 mm
1963 :	973 mm	1988 :	627 mm
1964 :	565 mm	1989 :	409 mm
1965 :	528 mm	1990 :	696 mm
1966 :	630 mm	1991 :	619 mm
1967 :	394 mm	1992 :	860 mm
1968 :	811 mm	1993 :	679 mm
1969 :	538 mm	1994 :	908 mm
1970 :	568 mm	1995 :	919 mm
1971 :	548 mm	1996 :	975 mm
1972 :	889 mm	1997 :	498 mm
1973 :	605 mm	1998 :	575 mm
1974 :	703 mm	1999 :	663 mm
1975 :	687 mm	2000 :	817 mm
1976 :	754 mm	2001 :	630 mm
1977 :	879 mm	2002 :	858 mm
1978 :	575 mm	2003 :	667 mm
1979 :	789 mm	2004 :	451 mm
1980 :	578 mm	2005 :	543 mm
1981 :	648 mm	2006 :	558 mm
1982 :	496 mm	2007 :	406 mm
1983 :	707 mm	2008 :	807 mm
1984 :	654 mm	2009 :	645 mm
1985 :	660 mm	2010 :	858 mm

2010, une année encore faste

Si nous avons crain l'an dernier que les précipitations ne recommencent un nouveau cycle de déficit, l'année 2010 s'est fort heureusement montrée favorable avec 858 mm d'eaux de pluie, un chiffre identique à celui de 2002, et en tous cas un chiffre qui place 2010 au 9^e rang des meilleurs résultats des cinquante dernières années. C'est un chiffre à rapprocher de la moyenne annuelle des

précipitations en France qui s'élève à 867 mm. Pourtant malgré ce résultat encourageant l'eau apparaît plus que jamais comme une denrée en péril qu'il faut consommer avec parcimonie. En cause bien sûr les différentes pollutions qui la dégradent au point de la rendre souvent impropre à la consommation. Ce n'est bien sûr pas le cas chez nous, mais la vigilance s'impose.

Votre site internet

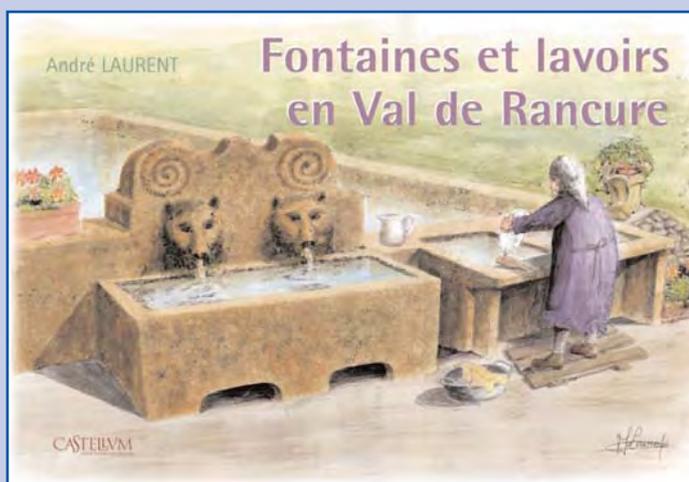


Une question ? Pour la réponse... CLIQUEZ !

- Une question sur l'histoire de votre village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les horaires d'ouverture de la mairie ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les origines de noms des rues du village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les armoiries du Castellet ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les pierres aux angles des maisons ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur le prix de l'eau potable ou sur la déchèterie ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les lavoirs, les fontaines ou sur l'église du village ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur le conseil municipal ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur les expositions réalisées ces dernières années ? Pour la réponse, CLIQUEZ !
- Une question sur ... ? Pour la réponse, CLIQUEZ ! CLIQUEZ ! CLIQUEZ ! CLIQUEZ ! CLIQUEZ !

www.le-castellet.fr

Fontaines et lavoirs en Val de Rancure



ENCORE DISPONIBLE

L'association Castellum a édité en 2009, avec le soutien de la communauté de communes du Val de Rancure, la commune d'Oraison, le Conseil général et de nombreux souscripteurs, le livre d'André Laurent sur les fontaines et lavoirs du Val de Rancure. Cet ouvrage incontournable est indispensable à tous les habitants du Castellet. Aussi n'hésitez pas à vous le procurer si vous ne l'avez déjà fait. Cet ouvrage est encore disponible à la mairie ou à la bibliothèque. Prix : 25 €